

*Ce communiqué de presse ne doit pas être publié, distribué ou transmis, directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie.*

Paris, le 8 juin 2009

<p style="text-align: center;"><b>LE TANNEUR &amp; CIE LANCE UNE AUGMENTATION DE CAPITAL DE 2,8 MILLIONS D'EUROS ENVIRON AVEC MAINTIEN DU DROIT PREFERENTIEL DE SOUSCRIPTION</b></p>
--

LE TANNEUR & CIE (Euronext Paris FR0000075673) annonce le lancement de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires dont elle avait annoncé le projet le 20 mars 2009.

Le montant de l'augmentation de capital s'élève à 2.812.250 euros. Elle sera effectuée par émission de 2.812.250 actions nouvelles pour un prix de souscription unitaire égal à la valeur nominale de l'action, soit un euro.

La période de souscription sera ouverte du 10 au 24 juin 2009. La parité est de deux actions nouvelles pour une ancienne.

Cette émission a pour principal objet le renforcement des fonds propres de la Société afin de lui permettre :

- d'affronter sereinement le contexte économique actuel pour poursuivre sa stratégie en se concentrant sur les activités à rentabilité immédiate,
- de saisir les opportunités de développement qui pourraient se présenter pendant la crise et, notamment, de procéder, le cas échéant, à l'acquisition de nouveaux magasins tant en France qu'à l'étranger, en se focalisant sur les investissements à fort potentiel qui porteront la croissance future, et
- de préparer une réorganisation de sa dette bancaire, grâce à la diminution de son ratio d'endettement, en réduisant les dettes à court terme et en sécurisant la dette à moyen et long termes.

### **PRINCIPALES MODALITES DE L'OPERATION**

***Emetteur :***

LE TANNEUR & CIE (ci-après « LE TANNEUR » ou la « **Société** »)

***Capital social :***

Le capital de la Société s'élève, à ce jour, à 1 406 125 euros divisé en 1 406 125 actions d'un euro de valeur nominale chacune, entièrement libérées.

***Place de cotation et code ISIN :***

Les actions de la Société sont actuellement cotées sur le marché Euronext Paris (compartiment C) sous le code ISIN FR0000075673.

*Ce communiqué de presse ne doit pas être publié, distribué ou transmis, directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie.*

### *Calendrier indicatif de l'opération*

29 mai 2009	Publication de la notice relative à la suspension de la faculté d'exercice des options de souscription d'actions au Bulletin des annonces légales et obligatoires (« <b>BALO</b> »)
5 juin 2009	Début du délai de suspension de la faculté d'exercice des options de souscription d'actions  Visa de l'Autorité des marchés financiers sur le Prospectus
8 juin 2009	Diffusion d'un communiqué de presse décrivant les principales caractéristiques de l'augmentation de capital et mise en ligne du Prospectus sur les sites Internet de la Société et de l'AMF  Diffusion par Euronext Paris de l'avis d'émission
9 juin 2009	Publication du résumé du Prospectus dans la presse nationale
10 juin 2009	Ouverture de la période de souscription - détachement et début des négociations des droits préférentiels de souscription sur Euronext Paris
24 juin 2009	Clôture de la période de souscription - fin de la cotation du droit préférentiel de souscription.
29 juin 2009	Dernier délai de règlement-livraison des droits de souscription
8 juillet 2009	Diffusion par Euronext Paris de l'avis d'admission des actions nouvelles indiquant le barème de répartition pour les souscriptions à titre réductible
9 juillet 2009	Émission des actions nouvelles - Règlement-livraison
10 juillet 2009	Cotation des actions nouvelles.
6 septembre 2009	Reprise de la faculté d'exercice des options de souscription d'actions

### *Caractéristiques de l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription*

Autorisations d'émissions	Décisions du conseil d'administration du 27 mai 2009 sur délégation de l'assemblée générale du 16 décembre 2008.
Emission des actions nouvelles	- Nombre d'actions nouvelles: 2 812 250 ; - Montant brut de l'émission : 2 812 250 euros ; - Prix de souscription unitaire des actions nouvelles : un euro ;

*Ce communiqué de presse ne doit pas être publié, distribué ou transmis, directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie.*

	- Période de souscription : du 10 juin 2009 au 24 juin 2009 inclus.
Cotation des actions nouvelles	Les actions nouvelles seront admises aux négociations sur Euronext Paris, à compter du 10 juillet 2009, seront immédiatement assimilées aux actions existantes de la Société et seront négociées sur la même ligne de cotation sous le code ISIN FR0000075673.
Cotation du droit préférentiel de souscription	Les droits préférentiels de souscription seront détachés le 10 juin 2009 et négociés sur Euronext Paris jusqu'à la clôture de la période de souscription, soit jusqu'au 24 juin 2009, sous le code ISIN FR0010762146.
Droit préférentiel de souscription	La souscription des actions nouvelles sera réservée par préférence aux porteurs d'actions existantes enregistrées comptablement sur leur compte à l'issue de la journée comptable du 9 juin 2009 et aux cessionnaires de leurs droits préférentiels de souscription : <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>à titre irréductible</b> : 2 actions nouvelles pour une action existante (1 droit préférentiel de souscription permettra de souscrire 2 actions nouvelles) ;</li> <li>- <b>à titre réductible</b>.</li> </ul>
Date de jouissance des actions nouvelles	1 <sup>er</sup> janvier 2009.
Valeur théorique du droit préférentiel de souscription	Sur la base du cours de clôture de l'action LE TANNEUR & CIE le 4 juin 2009, soit 3,10 euros, la valeur théorique du droit préférentiel de souscription s'élève à 1,40 euro et la valeur théorique de l'action ex-droit s'élève à 1,70 euro.
Intentions de souscription des actionnaires	<p>La société Fides, détenant 30,86% du capital de la Société, s'est engagée à souscrire à l'augmentation de capital, à titre irréductible à hauteur de la totalité de ses droits préférentiels de souscription et à passer un ordre de souscription à titre réductible à hauteur de 18 153 actions.</p> <p>Jocelyne Descottes, Hervé Descottes et Guillaume Descottes, détenant respectivement 1,15%, 0,44% et 0,21% du capital se sont engagés à souscrire à l'augmentation de capital, à titre irréductible à hauteur de la totalité de leurs droits préférentiels de souscription.</p> <p>La société D&amp;P PME IV, détenant 15,47% du capital de la Société, s'est engagée à souscrire à l'augmentation de capital, à titre irréductible à hauteur de la totalité de ses droits préférentiels de souscription et à passer un ordre de souscription à titre réductible à hauteur de 7 364 actions.</p> <p>Les souscriptions de la société Fides, Hervé Descottes, Jocelyne Descottes et Guillaume Descottes seront limitées de telle sorte qu'en aucun cas ces personnes ou tout autre membre du groupe familial Descottes ne viennent à détenir ensemble un tiers ou plus du capital social ou des droits de vote de la Société.</p>

*Ce communiqué de presse ne doit pas être publié, distribué ou transmis, directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie.*

<p>Autres intentions de souscription</p>	<p>Les souscriptions de D&amp;P PME IV seront limitées de telle sorte qu'en aucun cas D&amp;P PME IV ne vienne à détenir un tiers ou plus du capital social ou des droits de vote de la Société.</p> <p>Jean Clenet et Patricia Moulon, détenant respectivement 0,31% et 0,18% du capital de la Société, se sont engagés à souscrire à l'augmentation de capital, à titre irréductible à hauteur de la totalité de leurs droits préférentiels de souscription et à passer un ordre de souscription à titre réductible à hauteur respectivement de 25 000 et de 20 000 actions.</p> <p>Au total les engagements de souscription à titre irréductible et réductible représentent 51,13% de l'émission.</p> <p>La Société n'a pas connaissance de l'intention d'autres actionnaires quant à leur participation à la présente augmentation de capital.</p> <p>Les droits préférentiels de souscription détachés des actions auto-détenues seront cédés sur le marché.</p> <p>Les sociétés Holgespar Luxembourg, Dorval Finance, Ethiea Gestion, Trusteam Finance SCA et GSD Gestion, non actionnaires de la Société à la date de visa du Prospectus, se sont engagées à souscrire, le cas échéant, respectivement 700 000, 250 000, 192 000, 150 000 et 50 000 actions nouvelles qui n'auraient pas été souscrites à titre irréductible ou réductible et qui viendraient à être réparties par le conseil d'administration de la Société conformément aux dispositions de l'article L.225-134 du Code de commerce.</p> <p>Onze « managers » employés par le Groupe et non actionnaires se sont engagés à souscrire, le cas échéant, au total 125 000 actions nouvelles qui n'auraient pas été souscrites à titre irréductible ou réductible et qui viendraient à être réparties par le conseil d'administration de la Société conformément aux dispositions de l'article L.225-134 du Code de commerce.</p>
<p>Garantie</p>	<p>L'émission des actions nouvelles ne fait pas l'objet d'un contrat de garantie, étant précisé que les engagements de souscription précités excèdent la totalité de l'augmentation de capital.</p>
<p>Produit brut et produit net de l'émission</p>	<p>À titre indicatif, en supposant que la totalité des actions nouvelles seront souscrites, le produit brut et l'estimation du produit net de l'émission seraient les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- produit brut : 2.812.250 euros ;</li> <li>- rémunération des intermédiaires financiers et frais juridiques et administratifs : environ 140 000 euros ;</li> <li>- produit net estimé : environ 2 672 250 euros.</li> </ul>

*Ce communiqué de presse ne doit pas être publié, distribué ou transmis, directement ou indirectement aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie.*

## **Contact Investisseurs**

Nom : Madame Patricia Moulon  
Qualité : Directeur financier  
Téléphone : + 33 4 79 81 60 60  
Télécopie : + 33 4 79 81 60 50  
E-mail : [p.moulon@letanneuretcie.com](mailto:p.moulon@letanneuretcie.com)

## **Information du public**

Le prospectus, composé du document de référence de la société LE TANNEUR & CIE, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 24 mars 2009 sous le numéro D.09-0145, et de la note d'opération en date du 5 juin 2009, a été visé par l'Autorité des marchés financiers le 5 juin 2009 sous le numéro 09-178. Il est disponible sans frais au siège social de la Société, au site de la direction générale de la Société situé 117 Quai de Valmy, 75010 Paris, sur le site Internet de la Société ([www.letanneuretcie.com](http://www.letanneuretcie.com)) ainsi que sur le site Internet de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

Ce prospectus comprend des sections décrivant des facteurs de risques liés à la société LE TANNEUR & CIE, au groupe LE TANNEUR & CIE, à l'offre et aux valeurs mobilières devant être admises aux négociations. Les investisseurs sont invités à prendre attentivement connaissance des facteurs de risque décrits dans le paragraphe intitulé « L'analyse des risques du Groupe » du Document de Référence (pages 35 à 38 du Document de Référence) et le paragraphe 2 de la Note d'Opération avant de prendre leur décision d'investissement.

*Ce communiqué de presse ne doit pas être distribué, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique, au Canada, au Japon ou en Australie.*

*Ce communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas une offre de vente ou de souscription, ni une sollicitation d'une offre d'achat ou de souscription pour des valeurs mobilières dans un autre pays que la France.*

*Les actions nouvelles et les droits préférentiels de souscription de la Société ne pourront être vendues aux États-Unis (tel que ce terme est défini par la Regulation S du US Securities Act de 1933, tel que modifié) en l'absence d'enregistrement ou de dispense d'enregistrement au titre du US Securities Act de 1933, tel que modifié. Il n'y aura pas d'enregistrement de tout ou partie de l'offre mentionnée dans le présent document aux États-Unis d'Amérique ni de réalisation d'une quelconque offre publique de vente portant sur des actions ou des droits préférentiels de souscription aux États-Unis d'Amérique.*

*La diffusion de ce communiqué peut, dans certains pays, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession du présent communiqué doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.*

